

## J.M Ricard (Siel Bleu) : « Ce n'est pas parce qu'on est âgé qu'on doit être dépendant »

“ L'association Siel Bleu propose un concept nouveau et porteur : l'activité physique comme vecteur de prévention pour les personnes âgées. Et se développe même en Europe, contribuant au développement d'une nouvelle forme « d'économie sociale ». ”



Crédits photo : Le Studio BNP Paribas Assurance. Jean-Michel Ricard, directeur du développement de Siel Bleu.

### Entretien de la santé, aussi bien morale que physique

L'association S.I.E.L Bleu, fondée par Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller à Strasbourg en septembre 1997, tire son concept de leur mémoire de maîtrise respectif sur l'importance de l'activité physique chez les personnes âgées. Elle propose aujourd'hui de participer au développement et à la promotion de la qualité de vie des personnes âgées par la mise en place d'actions et d'évènements adaptés. En particulier, à travers l'activité physique adaptée à nos aînés. Ce concept est d'autant plus prometteur dans une société à la population vieillissante, qu'il s'attache à la santé morale de son public. « Il faut veiller à ne pas mettre en situation d'échec les personnes âgées. Ce n'est pas parce qu'on est à la retraite qu'on ne doit plus se sentir capable de... », souligne Jean-Michel Ricard, directeur du développement de Siel Bleu.

**55 000 personnes par semaine** Au démarrage, cette association a d'abord été confrontée à beaucoup de réticence. Le bouche à oreille a pris de l'ampleur, ce qui a permis à Siel Bleu de se faire connaître auprès du corps médical et des directeurs de maison de retraite, des conseils généraux mais aussi d'autres organismes comme les caisses de retraite. La mise en avant du professionnalisme de l'association lui permet aujourd'hui de toucher 55 000 personnes par semaine et de se développer, notamment en élargissant son action auprès de nouveaux bénéficiaires, tel que les personnes handicapées ou auprès de personnes atteintes de pathologies chroniques.

**Développement en Belgique** L'association fonctionne comme une entreprise sociale. Dans une optique de transmission de son savoir-faire et de ses valeurs, elle a fondé Gymsana en 2008, en Belgique. « Il n'y a pas d'argent entre nous, c'est une sorte d'antenne sociale » explique Jean-Michel Ricard, à propos de la relation entre les deux structures. Aujourd'hui, le corps médical mais aussi les caisses de retraite ou les mutuelles « prescrivent » des prestations proposées par Siel Bleu. « Le problème reste au niveau des pouvoirs publics. Je souhaiterais que les activités physiques soient réglementées, reconnues. Pour obtenir, pourquoi pas, un remboursement de ces prestations par la sécurité sociale », insiste Jean-Michel Ricard. Le but reste de développer Siel Bleu pour toucher un maximum de bénéficiaires sans que le coût ne soit un frein.